

Atelier
« Modes d'intervention en santé et action sociale » :
Quelles approches, quelles ressources ?

Animateurs :

Gervaise Audous, professeur sciences et techniques médico-sociales – académie d'Orléans
Tours

Benoit Godiard, professeur sciences et techniques médico-sociales – académie de
Créteil

Déroulement de l'atelier :

Présentation du nouveau module Modes d'intervention sociale et en santé et des intentions :

- **Bascule d'une partie du programme de terminale pour :**
 - Permettre aux élèves une première approche des réponses apportées aux différents besoins de santé, de bien-être, de cohésion sociale, et les actions opérationnelles menées pour agir sur différents déterminants de santé, sociaux.
 - Dynamiser l'approche spiralaire du nouveau programme, en permettant une première entrée sur des thématiques et notions complexes, (Action sociale, Santé publique...) qui seront revues avec les élèves en classe de terminale.

Présentation des liens possibles avec les autres modules, et des libertés possibles dans le cadre de la conception d'une double progression pédagogique qui respecte la séparation du programme en 2 pôles thématique et méthodologique, sans pour autant les isoler.

Questions posées et mise en atelier :

- 1. Quel positionnement des différentes parties de ce module dans une progression annuelle ?**
- 2. A partir des contenus, notions, quelle construction d'objectifs de formation ?**
- 3. Quels liens entre objectifs de formation et capacités exigibles ?**

Répartition de l'ensemble des participants en 2 groupes :

Groupe 1 (question 1) ; Groupe 2 (questions 2 et 3, qui seront traitées ensemble.)

Compte-rendu des échanges

Observation des animateurs, questionnements posés pendant les ateliers et échanges avec les collègues pendant la restitution :

Groupe 1 :

1. Quel positionnement des différentes parties de ce module dans une progression annuelle ?

La ventilation horaire proposée initialement pendant le temps de présentation semble appropriée (40h sur l'ensemble du module en question, avec subdivision possible des deux sous ensemble – parties en 20h + 20h)

Réponses apportées : il sera précisé dans un DA des volumes horaires indicatifs, il est évident que sur 20h, l'étude de l'ensemble des modes d'intervention ne sera pas épuisée, il est ici important d'envisager la construction didactique pour permettre aux élèves, après étude approfondie d'un mode d'intervention (Cf. exemple proposé en Diapo Schéma) d'être en mesure de transposer la caractérisation et l'analyse d'un mode d'intervention autre (à partir d'un corpus documentaire ou d'une recherche documentaire).

La question de l'aspect « détachable » du module est posée : avec la possibilité, en fonction de la progression pédagogique de prendre différents éléments de ce module pour les attacher à d'autres (Module Protection Sociale par exemple). La grande liberté donnée dans la possibilité d'organiser une progression spécifique semble être un élément d'inquiétude : comment s'assurer, dans le cadre d'une recomposition du programme tel qu'il est donné, d'avoir bien abordé toutes les notions, de ne pas « perdre les élèves » ? Quelle mémoire collective dans le cadre d'un travail d'équipe sur ces éléments ? Dans le cadre d'une certification en fin de cycle, quelle mémoire également pour garantir sur les 2 ans, la bonne intégration de l'ensemble des notions et concepts ?

Réponses apportées : la construction de la progression est libre, mais sa construction doit pouvoir être justifiée, et doit pouvoir reposer sur un plan de cours pouvant être explicité aux élèves en début et en cours d'année. A ce titre la transposition de la progression choisie et réalisée librement en plan de cours semble nécessaire.

Une « atomisation » des modules n'est pas forcément souhaitable en systématique, car certaines notions et capacités ne peuvent se travailler sans un certain nombre de prérequis, ou de manière complètement isolée au cours de l'année, et ce sur les deux pôles. Des temps de synthèse du cours, enrichis de l'expertise de l'enseignant, sont nécessaires au développement des acquis cognitifs : la mise en évidence de l'acquisition des capacités, une fois installées, doit aussi être prévue.

L'entrée par situation-problèmes est évoquée, sur la possibilité par exemple de construire une progression intégrant des modalités pédagogiques de ce type. Cette entrée pourrait se synchroniser avec les autres disciplines pour permettre à un moment de l'année de croiser en logique interdisciplinaire un objet (Problématique de santé, de cohésion sociale) en l'explorant en STSS, BPH et physique chimie pour la santé par exemple, ou une ouverture vers les sciences humaines et les lettres.

La question de la temporalité et des modalités de l'évaluation est également posée, et sera revue lors des échanges sur les questions 2 et 3.

Groupe 2 :

- 2. A partir des contenus, notions, quelle construction d'objectifs de formation ?**
- 3. Quels liens entre objectifs de formation et capacités exigibles ?**

La difficulté principale relevée est celle concernant la transposition des capacités exigibles en objectifs de formation.

Réponses apportées avec schéma à l'appui (cf. support de présentation) :

Les capacités exigibles sont les attendus en fin de cycle. Leur acquisition nécessite la construction d'un plan de formation, avec objectifs de formation et, a minima, évaluations sommatives.

La construction des capacités sur l'ensemble du cycle passe par une transposition didactique de contenus et notions assurée de manière spécifique par chaque enseignant, en fonction du contexte d'enseignement et des ressources à disposition. Cette transposition didactique doit permettre

- *de construire avec les élèves une maîtrise de ces éléments de connaissance (qui correspondent à un socle minimal de connaissance à acquérir pour chaque module et à savoir mobiliser, maîtrise et utilisation au service de la pensée, transfert, transposition),*
- *puis de prévoir des mises en activité au service de l'acquisition des capacités, avec croisement des notions et de la réflexion des élèves, intégrant évaluation formative et ouvrant au sommatif.*

Ces capacités seront évaluables en certification..

Le document d'accompagnement du programme précisera ces éléments.

La dimension spiralaire ne peut pas être permanente.

Réponses apportées avec schéma à l'appui (cf. support de présentation) :

La dimension spiralaire est nécessaire pour certaines notions et concepts complexes, nécessitant plusieurs entrées en cours d'année. Elle s'intègre bien au module exploré dans cet atelier, en permettant une première approche des modes d'interventions qui questionnent différents concepts complexes du programme (Santé Publique, cohésion sociale...). Certaines notions et contenus peuvent être travaillés de manière isolée, cependant l'approche par prérequis déjà présente dans le programme actuel induit cette réflexion sur la nécessité de réactiver différemment certains contenus avec les élèves en tenant compte du caractère systémique du champ disciplinaire.

La disparition des niveaux taxonomiques.

Les capacités exigibles sont composées d'un verbe d'action, qui explicite un niveau attendu de maîtrise de l'élève. Il paraît intéressant à partir d'un travail initié à partir des notions et contenus, de construire une approche didactique

(et une transposition) en objectifs de formation qui tient compte de ce niveau attendu dans la capacité.

Comment s'assurer de la maîtrise de la capacité de l'élève en formation en vue des épreuves certificatives ? Comment indiquer à l'élève que cette capacité est correctement maîtrisée ?

Réponses apportées :

Une approche en « plan de formation »¹ semble intéressante pour s'assurer en cours d'année du suivi de l'acquisition, (et du travail effectué) de chaque capacité par l'élève, mais aussi pour assurer une meilleure cohérence du travail en équipe.

Comme aujourd'hui, des temps d'évaluation intermédiaires en cours d'année doivent permettre de certifier les élèves sur leur aptitude (exigée...) à réaliser un certain nombre d'activités cognitives, et à verbaliser avec eux leur maîtrise totale, partielle ou non de chaque capacité. S'il apparaît difficile de présenter l'ensemble des capacités de l'ensemble du cycle à chaque élève en début d'année, il semble possible d'indiquer à différents moments quand telle ou telle capacité suffisamment travaillée est maîtrisée.

Les compétences spécifiques et transversales ?

Réponses apportées :

Elles restent bien présentes dans l'intention didactique et pédagogique et doivent permettre de préparer nos élèves à la poursuite d'études supérieures. A ce titre, la démarche technologique est un levier primordial et se voit renforcée. Une mémoire sur la manière dont sont travaillées ces compétences en cours peut être adossée à la proposition de « plan de formation » proposée pour le suivi des capacités exigibles.

¹ Voir page suivante, exemple de plan de formation (exemple en début d'année).

Plan de formation – Suivi élaboration des capacités : exemple

Pôle thématique

Capacité supposée installée, évaluation formative

Capacités

Semaines	02-sept	09-sept	16-sept	23-sept	30-sept	07-oct	14-oct
Pôle méthodologique (<i>copie feuille Projet</i>)	0	0	Démarche de recherche	Démarche de recherche (mobilisation en thématique)	Approche d'une première étude	Approche d'une première étude	Approche d'une première étude
Pôle thématique	Notion de santé	Notion de santé	(pas thématique)	Bien-être, processus de socialisation	Groupe sociaux, cohésion sociale	Mesure de la santé	Mesure de la santé
Montrer la relativité de la santé	Installée					Remobilisation	
Analyser une question sanitaire en mobilisant sur le concept de la santé	Notion santé posée		Mobilisation des notions dans le cadre d'une recherche doc.			Pour un exemple de question de santé, mobilisation	Remobilisation
Identifier les préoccupations en santé publique						Sensibilisation à la préoccupation	
Mobiliser le processus et les instances de socialisation pour appréhender un fait social				Notions			

Pôle méthodologique

Premières séances de ce pôle (sur l'ensemble de la semaine)

Capacités

Semaines	02-sept	09-sept	16-sept	23-sept	30-sept	07-oct	14-oct	21-oct
Pôle méthodologique			Démarche de recherche	Démarche de recherche (mobilisation en thématique)	Approche d'une première étude	Approche d'une première étude	Approche d'une première étude	Lancement d'une étude (niveau de santé)
Pôle thématique (<i>copie feuille projet</i>)	Notion de santé	Notion de santé	(pas thématique)	Bien-être, processus de socialisation	Groupe sociaux, cohésion sociale	Mesure de la santé	Mesure du BE, Cohésion sociale	Niveaux de santé/BE et CS
Expliquer l'apport de la recherche documentaire à une étude					Identification au sein d'une étude			
Constituer et structurer une banque de ressources correspondant à un sujet en santé social			Exploration des repères, première mise en œuvre			Mobilisation pour situer les producteurs de données		Mobilisation
Argumenter l'intérêt d'une étude à la connaissance de l'état de santé/fait social, à l'élaboration d'un proj, de son éval					Questionnement sur l'intérêt de l'étude			Première recherche
Mettre en relation un objet d'étude avec la demande ou le besoin, la commande initiale et le contexte institutionnel		+			Approche de la logique			